

Le Carbet, le 20 mars 2020.

La Principale

Aux parents d'élèves

La Principale
Annie BARÈGE
Dossier suivi par
Téléphone : 0596 78 00 63
Fax : 0596 78 09 19
Mail : annie.barege@ac-martinique.fr
Place Jules Grévy
BP 2
97221 LE CARBET
Ce.9720008b@ac-martinique.fr

Objet : continuité pédagogique

Madame, Monsieur, chers parents

Dans la situation très exceptionnelle que nous partageons depuis une semaine, je tiens à ce que vous sachiez que la communauté éducative du collège est à vos côtés pour vous accompagner dans l'enseignement de vos enfants à distance.

Leurs professeurs sont mobilisés par le biais de l'application Pronotes, ou autres plateformes numériques, et/ou par téléphone, pour les aider à poursuivre les apprentissages. Je vous invite à rester en contact avec l'établissement :

- **Par téléphone au 0596 78 00 63** (permanence téléphonique à distance aux heures d'ouverture de l'établissement)
- **Le professeur de la discipline** demeure l'interlocuteur pour les questions liées à sa discipline (communication sur Pronotes)
- **Le professeur principal** (même procédure sur Pronotes)
- **Sur le mail établissement** ce.9720008b@ac-martinique.fr (pour tout autre besoin, vous serez dirigés vers le service compétent).
- **Sur le site de l'établissement** actualisé régulièrement.

Au niveau de l'académie, une **cellule continuité pédagogique** dont je fais partie, est également joignable via le numéro vert **0800 289 972**.

Le 2^{ème} trimestre s'étant réalisé à moitié, le conseil pédagogique, réuni le vendredi 13 mars, a opté pour une mise en ligne des bulletins que vous pourrez consulter sur Pronotes à compter du 31 mars. La moyenne générale ne sera pas portée, car peu représentative. L'attribution de récompenses sera étudiée ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation. Les opérations d'orientation se poursuivent de manière dématérialisée, en lien étroit avec les professeurs principaux et vous-mêmes.

En cas de difficulté (manque d'équipement informatique, problème de connexion internet ou autre), nous pouvons mettre à votre disposition du matériel en prêt et rechercher les solutions les plus adaptées avec les partenaires concernés.

Pour cela, je vous invite à vous rapprocher rapidement du professeur principal de votre enfant et de moi-même. La Collectivité Territoriale de Martinique me demande de lui communiquer ces besoins avant le mercredi 25 mars.

Nous sommes soucieux d'accompagner chaque famille dans ce moment de crise, nous vous invitons à :

- Notifier que vous avez bien pris connaissance des informations communiquées, en cochant la case prévue à cet effet sur Pronotes.
- Veiller à ce que vos enfants en fassent de même
- Veiller à ce qu'ils effectuent le travail demandé par leurs enseignants, qu'ils le renvoient via la plateforme indiquée (l'évaluation des travaux entrera dans le calcul des notes du 3^{ème} trimestre)
- Aider vos enfants à organiser leur journée pour se motiver, à travers l'élaboration d'un planning de travail journalier, en lien avec les préconisations de leurs professeurs
- Partager les informations avec les familles autour de vous
- Inscrire vos enfants sur la plateforme gratuite du CNED « **Ma classe à la maison** » <http://college.cned.fr>, qui leur donne accès à des parcours scolaires hebdomadaires de leur niveau, sur une durée de 4 semaines et à des classes virtuelles.

Enfin, cette période de restrictions sera mieux vécue en acceptant de voir à travers les problèmes qu'elle soulève des opportunités et le développement de nouvelles compétences.

Nous pensons, soutenons et remercions particulièrement celles et ceux d'entre vous qui sont mobilisés sur le terrain au quotidien pour notre bien à tous.

Chers parents, prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Bien cordialement

Annie BARÈGE

